

Résolutions et décisions

adoptées par l'Assemblée générale
au cours de sa soixante et onzième session

Volume II

Décisions

13 septembre – 23 décembre 2016

Assemblée générale

Documents officiels • Soixante et onzième session

Supplément n° 49



Nations Unies • New York, 2017

NOTE

Les résolutions et décisions de l'Assemblée générale sont identifiées comme suit :

Sessions ordinaires

Jusqu'à la trentième session ordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi d'un nombre en chiffres romains entre parenthèses indiquant la session [par exemple : résolution 3363 (XXX)]. Lorsque plusieurs résolutions avaient été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles était identifiée par une lettre majuscule placée entre les deux éléments [par exemple : résolution 3367 A (XXX), résolutions 3411 A et B (XXX), résolutions 3419 A à D (XXX)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la trente et unième session, dans le cadre du nouveau système adopté pour les cotes des documents de l'Assemblée générale, les résolutions et décisions sont identifiées par un nombre en chiffres arabes, indiquant la session, suivi d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution 31/1, décision 31/301). Lorsque plusieurs résolutions ou décisions ont été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles est identifiée par une lettre majuscule placée après les deux éléments (par exemple : résolution 31/16 A, résolutions 31/6 A et B, décisions 31/406 A à E).

Sessions extraordinaires

Jusqu'à la septième session extraordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, de l'initiale « S » (de l'anglais « *Special* ») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple : résolution 3362 (S-VII)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la huitième session extraordinaire, les résolutions et décisions sont identifiées par l'initiale « S » et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution S-8/1, décision S-8/11).

Sessions extraordinaires d'urgence

Jusqu'à la cinquième session extraordinaire d'urgence, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, des initiales « ES » (de l'anglais « *Emergency Special* ») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple : résolution 2252 (ES-V)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la sixième session extraordinaire d'urgence, les résolutions et décisions sont identifiées par les initiales « ES » et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple : résolution ES-6/1, décision ES-6/11).

Dans chacune des séries décrites ci-dessus, la numérotation suit l'ordre d'adoption.

*

* *

Le présent volume contient les décisions adoptées par l'Assemblée générale du 13 septembre au 23 décembre 2016. Les résolutions adoptées par l'Assemblée pendant cette période, ainsi que la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour, figurent dans le volume I. Les résolutions et décisions adoptées ultérieurement au cours de la soixante et onzième session paraîtront dans le volume III.

Table des matières

Décisions

	<i>Page</i>
A. Élections et nominations.....	4
B. Autres décisions.....	12
1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission.....	12
2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission	19
3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)	20
4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission.....	21
5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission.....	23
6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission.....	29
7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission.....	31

Annexe

Répertoire des décisions	33
--------------------------------	----

Décisions

Sommaire

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
A. Élections et nominations		
71/401.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs.....	4
71/402.	Élection des présidents des grandes commissions de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session	4
71/403.	Élection de quatorze membres du Conseil des droits de l'homme.....	4
71/404.	Élection de membres de la Commission du droit international	4
71/405.	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	5
71/406.	Nomination de membres du Comité des contributions	6
71/407.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements	6
71/408.	Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale	7
71/409.	Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit.....	7
71/410.	Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies.....	7
71/411.	Nomination de membres du Comité des conférences.....	8
71/412.	Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social.....	8
71/413.	Nomination de membres du Corps commun d'inspection	8
71/414.	Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination	9
71/415.	Élection de cinq membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix.....	9
71/416.	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.....	10
71/417.	Nomination des juges du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies.....	11
B. Autres décisions		
1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission		
71/501.	Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la soixante et onzième session	12
71/502.	Organisation de la soixante et onzième session	12
71/503.	Débat général de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale	12
71/504.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour.....	13
71/505.	Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation.....	13
71/506.	Documentation pour l'élection des membres de la Commission du droit international	14
71/507.	Rapport du Conseil économique et social	14
71/508.	Séance commémorative de l'Assemblée générale à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'adoption du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	14
71/509.	Rapport de la Cour internationale de Justice	14

Décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
71/510.	Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.....	14
71/511.	Rapport du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux.....	14
71/547.	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante et onzième session	14
2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission		
71/512.	Réduction des budgets militaires.....	19
71/513.	Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est.....	19
71/514.	Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement.....	19
71/515.	Nouvelles mesures dans le domaine du désarmement pour éviter une course aux armements au fond des mers et des océans et dans leur sous-sol	19
71/516.	Missiles	19
71/517.	Groupe de travail à composition non limitée sur la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement	19
71/518.	Programme de travail et calendrier provisoires de la Première Commission pour 2017	20
71/519.	Planification des programmes (Première Commission).....	20
3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)		
71/520.	Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects	20
71/521.	Question de Gibraltar	20
71/522.	Projet de programme de travail et de calendrier de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pour la soixante-douzième session de l'Assemblée générale.....	21
71/523.	Planification des programmes [Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)].....	21
4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission		
71/540.	Mondialisation et interdépendance	21
71/541.	Groupes de pays en situation particulière	21
71/542.	Activités opérationnelles de développement.....	22
71/543.	Programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-douzième session de l'Assemblée générale	22
71/544.	Planification des programmes (Deuxième Commission)	23
5. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Troisième Commission		
71/530.	Document examiné par l'Assemblée générale au titre de la question du développement social.....	23
71/531.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion de la femme	23
71/532.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'enfant	24

Décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
71/533.	Document examiné par l'Assemblée générale au titre de la question relative aux droits des peuples autochtones.....	24
71/534.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de l'élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée.....	24
71/535.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme.....	25
71/536.	Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.....	27
71/537.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la prévention du crime et de la justice pénale.....	27
71/538.	Programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-douzième session de l'Assemblée générale.....	28
71/539.	Planification des programmes (Troisième Commission).....	29

6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission

71/545.	Bureau des Nations Unies pour les partenariats.....	29
71/546.	Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure.....	29

7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission

71/524.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turque.....	31
71/525.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasiennne.....	31
71/526.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté des démocraties.....	31
71/527.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Conférence internationale des partis politiques asiatiques.....	31
71/528.	Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-douzième session de l'Assemblée générale.....	31
71/529.	Planification des programmes (Sixième Commission).....	32

A. Élections et nominations

71/401. Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

À sa 1^{re} séance plénière, le 13 septembre 2016, l'Assemblée générale, conformément à l'article 28 de son Règlement intérieur, a nommé membres de la Commission de vérification des pouvoirs pour sa soixante et onzième session les États Membres suivants : CAMEROUN, CHINE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, MALAWI, PARAGUAY, PAYS-BAS, RÉPUBLIQUE DE CORÉE et SAINTE-LUCIE.

71/402. Élection des présidents des grandes commissions de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session¹

Le 29 septembre 2016, la Cinquième Commission s'est réunie, conformément à l'alinéa *a* de l'article 99 et à l'article 103 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, afin d'élire son Président.

À la 23^e séance plénière de l'Assemblée générale, le 3 octobre 2016, le Président de l'Assemblée a annoncé que M^{me} Inga Rhonda KING (Saint-Vincent-et-les Grenadines) avait été élue Présidente de la Cinquième Commission de l'Assemblée à sa soixante et onzième session.

71/403. Élection de quatorze membres du Conseil des droits de l'homme

À sa 36^e séance plénière, le 28 octobre 2016, l'Assemblée générale, conformément à ses résolutions 60/251 du 15 mars 2006 et 65/281 du 17 juin 2011, a élu l'AFRIQUE DU SUD, l'ARABIE SAOUDITE, le BRÉSIL, la CHINE, la CROATIE, CUBA, l'ÉGYPTE, les ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, la HONGRIE, l'IRAQ, le JAPON, le ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, le RWANDA et la TUNISIE membres du Conseil des droits de l'homme pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2017 afin de pourvoir les sièges laissés vacants par les États ci-après, membres sortants : AFRIQUE DU SUD, ALGÉRIE, ARABIE SAOUDITE, CHINE, CUBA, EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, MALDIVES, MAROC, MEXIQUE, NAMIBIE, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD et VIET NAM.

En conséquence, au 1^{er} janvier 2017, le Conseil des droits de l'homme se compose des 47 États Membres suivants : AFRIQUE DU SUD***, ALBANIE*, ALLEMAGNE**, ARABIE SAOUDITE***, BANGLADESH*, BELGIQUE**, BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE)*, BOTSWANA*, BRÉSIL***, BURUNDI**, CHINE***, CONGO*, CÔTE D'IVOIRE**, CROATIE***, CUBA***, ÉGYPTE***, EL SALVADOR*, ÉMIRATS ARABES UNIS**, ÉQUATEUR**, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE***, ÉTHIOPIE**, GÉORGIE**, GHANA*, HONGRIE***, INDE*, INDONÉSIE*, IRAQ***, JAPON***, KENYA**, KIRGHIZISTAN**, LETTONIE*, MONGOLIE**, NIGÉRIA*, PANAMA**, PARAGUAY*, PAYS-BAS*, PHILIPPINES**, PORTUGAL*, QATAR*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE**, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD***, RWANDA***, SLOVÉNIE**, SUISSE**, TOGO**, TUNISIE*** et VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)**.

* Mandat expirant le 31 décembre 2017.

** Mandat expirant le 31 décembre 2018.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2019.

71/404. Élection de membres de la Commission du droit international

À sa 40^e séance plénière, le 3 novembre 2016, l'Assemblée générale, conformément à sa résolution 174 (II) du 21 novembre 1947 et aux dispositions du Statut de la Commission du droit international figurant dans l'annexe à ladite résolution, telles qu'amendées par les résolutions de l'Assemblée 1103 (XI) du 18 décembre 1956,

¹ Conformément à l'article 38 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, le Bureau comprend le Président de l'Assemblée, les 21 vice-présidents et les présidents des six grandes commissions.

1647 (XVI) du 6 novembre 1961 et 36/39 du 18 novembre 1981, a élu les 34 personnes ci-après membres de la Commission pour un mandat de cinq ans commençant le 1^{er} janvier 2017² :

M. Ali Mohsen Fetais AL-MARRI (Qatar)
M. Carlos J. ARGÜELLO GÓMEZ (Nicaragua)
M. Bogdan AURESCU (Roumanie)
M. Yacouba CISSÉ (Côte d'Ivoire)
M^{me} Concepción ESCOBAR HERNÁNDEZ (Espagne)
M^{me} Patrícia GALVÃO TELES (Portugal)
M. Juan Manuel GÓMEZ-ROBLEDO (Mexique)
M. Claudio GROSSMAN GUILOFF (Chili)
M. Hussein A. HASSOUNA (Égypte)
M. Mahmoud D. HMOUD (Jordanie)
M. HUANG Huikang (Chine)
M. Charles C. JALLOH (Sierra Leone)
M. Roman KOLODKIN (Fédération de Russie)
M. Ahmed LARABA (Algérie)
M^{me} Marja LEHTO (Finlande)
M. Shinya MURASE (Japon)
M. Sean D. MURPHY (États-Unis d'Amérique)
M. Hong Thao NGUYEN (Viet Nam)
M. Georg NOLTE (Allemagne)
M^{me} Nilüfer ORAL (Turquie)
M. Hassan OUAZZANI CHAHDI (Maroc)
M. Ki Gab PARK (République de Corée)
M. Chris Maina PETER (République-Unie de Tanzanie)
M. Ernest PETRIČ (Slovénie)
M. Aniruddha RAJPUT (Inde)
M. August REINISCH (Autriche)
M. Juan José RUDA SANTOLARIA (Pérou)
M. Gilberto Vergne SABOIA (Brésil)
M. Pavel ŠTURMA (Tchéquie)
M. Dire D. TLADI (Afrique du Sud)
M. Eduardo VALENCIA-OSPINA (Colombie)
M. Marcelo VÁZQUEZ-BERMÚDEZ (Équateur)
M. Amos S. WAKO (Kenya)
M. Michael WOOD (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

71/405. Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

À sa 45^e séance plénière, le 10 novembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission³, a nommé les personnes ci-après membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2017 : M. Takeshi Akamatsu, M. Marcel Jullier, M. Mahesh Kumar, M. Carlos Ruiz Massieu, M^{me} Catherine Vendat et M. Ye Xuenong.

En conséquence, au 1^{er} janvier 2017, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires se compose des membres suivants : M. Takeshi AKAMATSU (*Japon*)***, M. Pavel CHERNIKOV (*Fédération de Russie*)*, M. Fernando DE OLIVEIRA SENA (*Brésil*)*, M. Ihor HUMENNYI (*Ukraine*)**, M. Conrod HUNTE (*Antigua-*

² Voir A/71/90 et Add.1 à 6, A/71/437 et Corr.1 et A/71/83 et Add.1.

³ A/71/589, par. 8.

et-Barbuda)***, M. Marcel JULLIER (*Suisse****), M. Mahesh KUMAR (*Inde****), M. Ali A. Ali KURER (*Libye*)*, M. Dietrich LINGENTHAL (*Allemagne*)*, M. Eihab OMAISH (*Jordanie***), M. Carlos RUIZ MASSIEU (*Mexique****), M. Babou SENE (*Sénégal***), M. Tesfa Alem SEYOUM (*Érythrée***), M. David TRAYSTMAN (*États-Unis d'Amérique*)*, M^{me} Catherine VENDAT (*France****) et M. YE Xuenong (*Chine****).

* Mandat expirant le 31 décembre 2017.

** Mandat expirant le 31 décembre 2018.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2019.

71/406. Nomination de membres du Comité des contributions

À sa 45^e séance plénière, le 10 novembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁴, a nommé les personnes ci-après membres du Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2017 : M. Cheikh Tidiane Dème, M. Gordon Eckersley, M. Bernardo Greiver del Hoyo, M. Ugo Sessi et M. Alejandro Torres Lépori.

À sa 68^e séance plénière, le 23 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁵, a nommé M. Baudelaire Ndong Ella membre du Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2017.

En conséquence, au 1^{er} janvier 2017, le Comité des contributions se compose des membres suivants : M. Syed Yawar ALI (*Pakistan***), M. Cheikh Tidiane DÈME (*Sénégal****), M^{me} Jasminka DINIĆ (*Croatie***), M. Gordon ECKERSLEY (*Australie****), M. Edward FARIS (*États-Unis d'Amérique***), M. FU Daopeng (*Chine*)*, M. Bernardo GREIVER DEL HOYO (*Uruguay****), M. Simon HOUGH (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*)*, M. Nikolay LOZINSKIY (*Fédération de Russie*)*, M. Baudelaire NDONG ELLA (*Gabon****), M. Toshiro OZAWA (*Japon***), M. Tõnis SAAR (*Estonie***), M. Henrique da Silveira SARDINHA PINTO (*Brésil*)*, M. Thomas SCHLESINGER (*Autriche*)*, M. Ugo SESSI (*Italie****), M. Josiel Motumisi TAWANA (*Afrique du Sud***), M. Alejandro TORRES LÉPORI (*Argentine****) et M^{me} YOON Seongmee (*République de Corée*)*.

* Mandat expirant le 31 décembre 2017.

** Mandat expirant le 31 décembre 2018.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2019.

71/407. Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

À sa 45^e séance plénière, le 10 novembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁶, a confirmé la nomination par le Secrétaire général de M. Masakazu Arikawa, M. Madhav Dhar, M. Simon Jiang, M. Achim Kassow, M. Nemir Kirdar, M. Michael Klein, M^{me} Linah K. Mohohlo, M. Gumersindo Oliveros et M^{me} Luciane Ribeiro comme membres du Comité des placements pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2017.

En conséquence, au 1^{er} janvier 2017, le Comité des placements se compose des membres suivants : M. Masakazu ARIKAWA (*Japon*)*, M. Madhav DHAR (*Inde*)*, M. Simon JIANG (*Chine*)*, M. Achim KASSOW (*Allemagne*)*, M. Nemir KIRDAR (*Iraq*)*, M. Michael KLEIN (*États-Unis d'Amérique*)*, M^{me} Linah K. MOHOHLO (*Botswana*)*, M. Gumersindo OLIVEROS (*Espagne*)* et M^{me} Luciane RIBEIRO (*Brésil*)*.

* Mandat expirant le 31 décembre 2019.

⁴ A/71/590, par. 4.

⁵ A/71/590/Add.1, par. 3.

⁶ A/71/591, par. 4.

71/408. Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale

À sa 45^e séance plénière, le 10 novembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁷, a nommé M. Larbi Djacta, M. Mohammed Farashuddin, M. Sergey Garmonin, M. Wang Xiaochu et M. El Hassane Zahid membres de la Commission de la fonction publique internationale pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2017.

En conséquence, au 1^{er} janvier 2017, la Commission de la fonction publique internationale se compose des membres suivants : M. Kingston Papie RHODES (*Sierra Leone*)**, Président, M. Wolfgang STÖCKL (*Allemagne*)*, Vice-Président, M^{me} Marie-Françoise BECHTEL (*France*)**, M. Emmanuel Oti BOATENG (*Ghana*)**, M. Larbi DJACTA (*Algérie*)***, M. Minoru ENDO (*Japon*)*, M. Mohammed FARASHUDDIN (*Bangladesh*)***, M^{me} Carleen GARDNER (*Jamaïque*)**, M. Sergei GARMONIN (*Fédération de Russie*)***, M. Luis Mariano HERMOSILLO SOSA (*Mexique*)*, M. Aldo MANTOVANI (*Italie*)*, M. Curtis SMITH (*États-Unis d'Amérique*)*, M. WANG Xiaochu (*Chine*)***, M. Eugeniusz WYZNER (*Pologne*)** et M. El Hassane ZAHID (*Maroc*)***.

* Mandat expirant le 31 décembre 2017.

** Mandat expirant le 31 décembre 2018.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2020.

71/409. Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit

À sa 45^e séance plénière, le 10 novembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁸, a décidé de reconduire dans leurs fonctions de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit M^{me} Patricia X. Arriagada Villouta et M^{me} Natalia Bocharova pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2017.

À sa 48^e séance plénière, le 21 novembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission⁹, a décidé de reconduire dans ses fonctions de membre du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit M^{me} Maria Gracia Pulido Tan pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2017.

En conséquence, au 1^{er} janvier 2017, le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit se compose des membres suivants : M^{me} Natalia BOCHAROVA (*Fédération de Russie*)**, M. J. Christopher МИМ (*États-Unis d'Amérique*)*, M. Richard Quartey QUARTEY (*Ghana*)*, M^{me} Maria Gracia Pulido TAN (*Philippines*)** et M^{me} Patricia X. Arriagada VILLOUTA (*Chili*)**.

* Mandat expirant le 31 décembre 2017.

** Mandat expirant le 31 décembre 2019.

71/410. Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies

À sa 45^e séance plénière, le 10 novembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹⁰, a nommé M. Dmitry Chumakov, M. Hitoshi Kozaki, M. Lovemore Mazemo, M. Philip Richard Okanda Owade, M^{me} Pía Poroli, M. Md. Mustafizur Rahman, M. Thomas A. Repasch, Jr. et M. Jörg Stosberg membres ou membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2017.

En conséquence, le Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies se compose des membres suivants : M. Dmitry CHUMAKOV (*Fédération de Russie*), M. Hitoshi KOZAKI (*Japon*), M. Lovemore

⁷ A/71/592, par. 4.

⁸ A/71/593, par. 4.

⁹ A/71/593/Add.1, par. 3.

¹⁰ A/71/594, par. 4.

MAZEMO (*Zimbabwe*), M. Philip Richard Okanda OWADE (*Kenya*), M^{me} Pía POROLI (*Argentine*), M. Md. Mustafizur RAHMAN (*Bangladesh*), M. Thomas A. REPASCH, Jr. (*États-Unis d'Amérique*) et M. Jörg STOSBERG (*Allemagne*).

71/411. Nomination de membres du Comité des conférences

À sa 45^e séance plénière, le 10 novembre 2016, l'Assemblée générale, conformément au paragraphe 2 de sa résolution 43/222 B du 21 décembre 1988, a pris note de la nomination par son Président, après consultation avec les Présidents des groupes régionaux concernés, de l'AUTRICHE, des ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, de la JAMAÏQUE, du JAPON, du KENYA et du MAROC comme membres du Comité des conférences pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2017.

En conséquence, au 1^{er} janvier 2017, le Comité des conférences se compose des 18 États Membres suivants¹¹ : ALLEMAGNE**, AUTRICHE***, BAHREÏN*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE***, FÉDÉRATION DE RUSSIE*, FRANCE*, GHANA**, HONGRIE**, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'*)**, JAMAÏQUE***, JAPON***, KENYA***, LIBÉRIA**, MAROC***, NAMIBIE*, PARAGUAY*, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE* et SRI LANKA*.

* Mandat expirant le 31 décembre 2017.

** Mandat expirant le 31 décembre 2018.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2019.

71/412. Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social

À sa 45^e séance plénière, le 10 novembre 2016, l'Assemblée générale, conformément à l'article 140 de son Règlement intérieur, a élu la TURQUIE et l'ESPAGNE membres du Conseil économique et social à compter du 1^{er} janvier 2017 pour le reste du mandat de la GRÈCE et du PORTUGAL, respectivement.

En conséquence, au 1^{er} janvier 2017, le Conseil économique et social se compose des 54 États Membres suivants : AFGHANISTAN**, AFRIQUE DU SUD**, ALGÉRIE**, ALLEMAGNE*, ANDORRE***, ARGENTINE*, AUSTRALIE**, AZERBAÏDJAN***, BELGIQUE**, BÉNIN***, BOSNIE-HERZÉGOVINE***, BRÉSIL*, BURKINA FASO*, CAMEROUN***, CHILI**, CHINE***, COLOMBIE***, ÉMIRATS ARABES UNIS***, ESPAGNE*, ESTONIE*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**, FÉDÉRATION DE RUSSIE***, FRANCE*, GHANA*, GUYANA**, HONDURAS*, INDE*, IRAQ**, IRLANDE*, ITALIE**, JAPON*, LIBAN**, MAURITANIE*, NIGÉRIA**, NORVÈGE***, OUGANDA*, PAKISTAN*, PÉROU**, RÉPUBLIQUE DE CORÉE***, RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA**, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD***, RWANDA**, SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES***, SOMALIE**, SUÈDE***, SWAZILAND***, TADJIKISTAN***, TCHAD***, TCHÉQUIE**, TRINITÉ-ET-TOBAGO*, TURQUIE*, VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)***, VIET NAM** et ZIMBABWE*.

* Mandat expirant le 31 décembre 2017.

** Mandat expirant le 31 décembre 2018.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2019.

71/413. Nomination de membres du Corps commun d'inspection

À sa 48^e séance plénière, le 21 novembre 2016, l'Assemblée générale, conformément au paragraphe 2 de l'article 3 du Statut du Corps commun d'inspection qui figure en annexe à la résolution 31/192 du 22 décembre 1976, a nommé M^{me} Eileen Cronin membre du Corps commun d'inspection pour un mandat de cinq ans prenant effet le 1^{er} janvier 2017 et expirant le 31 décembre 2021, afin de pourvoir un poste devenu vacant à la suite de la démission de M. George Bartsiotas¹².

¹¹ Il reste deux sièges à pourvoir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes pour des mandats prenant effet le 1^{er} janvier 2017 et expirant le 31 décembre 2018 et un siège parmi les États d'Asie et du Pacifique pour un mandat prenant effet le 1^{er} janvier 2017 et expirant le 31 décembre 2019.

¹² Voir A/71/596. À sa 29^e séance plénière, le 14 octobre 2016, l'Assemblée générale avait décidé de pourvoir le poste devenu vacant à la suite de la démission de M. George Bartsiotas pour un mandat prenant effet le 1^{er} janvier 2017 et expirant le 31 décembre 2021 (voir A/71/396).

En conséquence, au 1^{er} janvier 2017, le Corps commun d'inspection se compose des membres suivants : M^{me} Aicha AFIFI (*Maroc*)***, M. Jean Wesley CAZEAU (*Haïti*)*, M^{me} Eileen CRONIN (*États-Unis d'Amérique*)****, M. Petru DUMITRIU (*Roumanie*)***, M. Jorge FLORES CALLEJAS (*Honduras*)****, M. A. GOPINATHAN (*Inde*)*, M. Jeremiah KRAMER (*Canada*)***, M^{me} Sukai PROM-JACKSON (*Gambie*)*, M^{me} Gönke ROSCHER (*Allemagne*)***, M. Rajab SUKAYRI (*Jordanie*)** et M. Gennady TARASOV (*Fédération de Russie*)*.

* Mandat expirant le 31 décembre 2017.

** Mandat expirant le 31 décembre 2019.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2020.

**** Mandat expirant le 31 décembre 2021.

71/414. Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination

À sa 61^e séance plénière, le 12 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la base des candidatures proposées par le Conseil économique et social¹³ et conformément à l'annexe de la résolution 2008 (LX) du Conseil, en date du 14 mai 1976, et au paragraphe 1 de la résolution 1987/94 du Conseil, en date du 4 décembre 1987, ainsi qu'à la décision 42/450 de l'Assemblée, en date du 17 décembre 1987, a élu le BANGLADESH, la CHINE, l'ÉGYPTE, l'ÉRYTHRÉE, HAÏTI, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE et le SÉNÉGAL membres du Comité du programme et de la coordination pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2017 afin de pourvoir les sièges laissés vacants par les États ci-après, membres sortants : BÉNIN, CHINE, ÉTHIOPIE, HAÏTI, JAPON, MAROC et RÉPUBLIQUE DE CORÉE.

En conséquence, au 1^{er} janvier 2017, le Comité du programme et de la coordination se compose des 32 États Membres suivants¹⁴ : ARABIE SAOUDITE*, ARGENTINE**, ARMÉNIE*, BANGLADESH***, BÉLARUS*, BRÉSIL*, BURKINA FASO*, CAMEROUN*, CHINE***, CUBA*, ÉGYPTE***, ÉRYTHRÉE***, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE*, FÉDÉRATION DE RUSSIE**, FRANCE**, GUINÉE ÉQUATORIALE*, HAÏTI***, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')*, IRAQ*, ITALIE*, NAMIBIE*, PAKISTAN*, PÉROU**, PORTUGAL*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE***, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE**, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD*, SÉNÉGAL***, UKRAINE*, URUGUAY*, VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)* et ZIMBABWE**.

* Mandat expirant le 31 décembre 2017.

** Mandat expirant le 31 décembre 2018.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2019.

71/415. Élection de cinq membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix

À sa 63^e séance plénière, le 15 décembre 2016, l'Assemblée générale, conformément à ses résolutions 60/180 du 20 décembre 2005 et 63/145 du 18 décembre 2008, a élu la COLOMBIE, l'ÉGYPTE, l'INDONÉSIE, le KENYA et le MEXIQUE membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix pour un mandat de deux ans prenant effet le 1^{er} janvier 2017 afin de pourvoir les sièges laissés vacants par les États ci-après, membres sortants : COLOMBIE, ÉGYPTE, KENYA, MALAISIE et MAROC.

Conformément aux alinéas *a* à *d* du paragraphe 4 de la résolution 60/180, 23 États ont déjà été élus ou nommés membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix : CHINE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, SÉNÉGAL et URUGUAY choisis par le Conseil de sécurité¹⁵; AFRIQUE DU SUD, ARGENTINE, BELGIQUE, ESTONIE, NIGÉRIA et RÉPUBLIQUE DE CORÉE élus par le Conseil économique et social¹⁶; ALLEMAGNE, BRÉSIL, CANADA,

¹³ Voir [A/71/641](#) ; voir également la décision 2016/201 D du Conseil économique et social.

¹⁴ Il reste deux sièges à pourvoir parmi les États d'Europe occidentale et autres États pour des membres dont le mandat prendrait effet à la date de l'élection ; l'un des mandats expirerait le 31 décembre 2017 et l'autre le 31 décembre 2018.

¹⁵ Voir [S/2016/1075](#).

¹⁶ Voir la décision 2017/201 A du Conseil économique et social.

JAPON et NORVÈGE choisis par les 10 pays dont les contributions au budget de l'Organisation des Nations Unies et les contributions volontaires aux fonds, aux programmes et aux organismes des Nations Unies sont les plus importantes, dont un fonds permanent pour la consolidation de la paix, et parmi eux¹⁷; et BANGLADESH, ÉTHIOPIE, INDE, PAKISTAN et RWANDA choisis par les 10 pays dont les contributions en personnel militaire et police civile à la disposition des missions des Nations Unies sont les plus importantes, et parmi eux¹⁸.

En conséquence, au 1^{er} janvier 2017, le Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix se compose des 30 États Membres suivants : AFRIQUE DU SUD***, ALLEMAGNE***, ARGENTINE**, BANGLADESH***, BELGIQUE***, BRÉSIL***, CANADA***, CHINE*, COLOMBIE***, ÉGYPTE***, EL SALVADOR**, ESTONIE**, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE*, ÉTHIOPIE***, FÉDÉRATION DE RUSSIE*, FRANCE*, INDE***, INDONÉSIE***, JAPON***, KENYA***, MEXIQUE***, MONTÉNÉGRO**, NIGÉRIA***, NORVÈGE***, PAKISTAN***, RÉPUBLIQUE DE CORÉE***, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD*, RWANDA***, SÉNÉGAL** et URUGUAY**.

* Membres permanents du Conseil de sécurité.

** Mandat expirant le 31 décembre 2017.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2018.

71/416. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

À sa 68^e séance plénière, le 23 décembre 2016, l'Assemblée générale, ayant examiné la lettre du Secrétaire général adressée au Président de l'Assemblée, en date du 11 novembre 2016¹⁹, transmettant la lettre du Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991, en date du 4 novembre 2016, et prenant note de la lettre du Président du Conseil de sécurité, en date du 19 décembre 2016, appelant l'attention du Président de l'Assemblée sur le texte de la résolution 2329 (2016) du Conseil, en date du 19 décembre 2016²⁰ :

a) A demandé à nouveau au Tribunal d'achever ses travaux et de faciliter sa fermeture le plus rapidement possible en vue de mener à bonne fin la transition vers le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux (le Mécanisme) et, eu égard à la résolution 1966 (2010) du 22 décembre 2010, de redoubler d'efforts pour réexaminer les dates qu'il a prévues pour l'achèvement des procès afin de les avancer, le cas échéant, et d'éviter tout nouveau retard ;

b) A pris note de l'engagement pris par le Tribunal d'achever ses travaux au plus tard le 30 novembre 2017 ;

c) A également pris note de la demande du Président du Tribunal aux fins d'une prorogation finale du mandat des juges permanents du Tribunal jusqu'au 30 novembre 2017 ou jusqu'à l'achèvement des affaires dont ils sont ou seront saisis, si celui-ci intervient avant, et a souligné avec force que les prorogations et la reconduction ci-après doivent être finales ;

d) A décidé, sous cette condition :

i) De proroger jusqu'au 30 novembre 2017, ou jusqu'à l'achèvement des affaires dont ils sont ou seront saisis si celui-ci intervient avant, le mandat des juges permanents du Tribunal siégeant aux Chambres de première instance et à la Chambre d'appel dont les noms suivent :

M. Carmel A. AGIUS (Malte)

M. LIU Daqun (Chine)

M. Christoph FLÜGGE (Allemagne)

¹⁷ Voir A/71/664.

¹⁸ Voir A/71/610.

¹⁹ A/71/614.

²⁰ A/71/699.

M. Theodor MERON (États-Unis d'Amérique)

M. Bakone Melema MOLOTO (Afrique du Sud)

M. Alphonsus Martinus Maria ORIE (Pays-Bas)

M. Fausto POCAR (Italie)

ii) De reconduire M. Serge Brammertz dans ses fonctions de Procureur du Tribunal, notwithstanding les dispositions du paragraphe 4 de l'article 16 du Statut du Tribunal concernant la durée du mandat du Procureur, pour un mandat prenant effet le 1^{er} janvier 2017 et expirant le 30 novembre 2017, en se réservant le droit d'y mettre fin avant cette date dès lors que le Tribunal aurait achevé ses travaux ;

e) A également décidé de proroger le mandat du juge Carmel A. Agius en sa qualité de Président du Tribunal jusqu'au 31 décembre 2017, ou jusqu'à un mois après l'achèvement des affaires visées à l'alinéa d ci-dessus, si celui-ci intervient avant ;

f) A souligné que les États doivent coopérer pleinement avec le Tribunal, ainsi qu'avec le Mécanisme ;

g) A félicité le Bureau des services de contrôle interne du Secrétariat de l'évaluation et des recommandations qu'il a formulées comme suite à la résolution 2256 (2015) du Conseil de sécurité, en date du 22 décembre 2015, et qui sont publiées dans le rapport du Bureau sur l'évaluation des méthodes de travail du Tribunal²¹, et a engagé le Tribunal à continuer de lui rendre compte, dans son prochain rapport semestriel présenté au Conseil sur les progrès de la mise en œuvre de la stratégie d'achèvement, de la suite donnée aux recommandations du Bureau, sans préjudice de la primauté accordée à l'achèvement des travaux ;

h) S'est félicité de l'adoption du Code de déontologie des juges du Tribunal et a souligné qu'il importe d'établir un mécanisme disciplinaire applicable au comportement professionnel des juges.

71/417. Nomination des juges du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies

À sa 68^e séance plénière, le 23 décembre 2016, l'Assemblée générale, conformément à sa résolution 71/266 du 23 décembre 2016, a décidé de proroger le mandat de M. Rowan Downing (Australie), M^{me} Alessandra Greceanu (Roumanie) et M^{me} Nkemdilim Amelia Izuako (Nigéria) comme juges *ad litem* pour un mandat prenant effet le 1^{er} janvier 2017 et expirant le 31 décembre 2017.

En conséquence, au 1^{er} janvier 2017, le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies se compose des membres suivants : M^{me} Teresa Maria DA SILVA BRAVO (*Portugal*, temps complet, Genève)^{***}, M. Rowan DOWNING (*Australie, ad litem*)^{*}, M^{me} Memooda EBRAHIM-CARSTENS (*Botswana*, temps complet, New York)^{**}, M^{me} Alessandra GRECEANU (*Roumanie, ad litem*)^{*}, M. Alexander W. HUNTER, Jr. (*États-Unis d'Amérique*, mi-temps)^{***}, M^{me} Nkemdilim Amelia IZUAKO (*Nigéria, ad litem*)^{*}, M^{me} Agnieszka KLONOWIECKA-MILART (*Pologne*, temps complet, Nairobi)^{***} et M. Goolam Hoosen Kader MEERAN (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*, mi-temps)^{**}.

* Mandat expirant le 31 décembre 2017.

** Mandat expirant le 30 juin 2019.

*** Mandat expirant le 30 juin 2023.

²¹ [A/70/873-S/2016/441](#).

B. Autres décisions

1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission

71/501. Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la soixante et onzième session

À sa 1^{re} séance plénière, le 13 septembre 2016, l'Assemblée générale a décidé d'autoriser le Tribunal d'appel des Nations Unies, le Comité des relations avec le pays hôte, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, le Comité des commissaires aux comptes, le Groupe des auditeurs externes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit et le Comité des conférences, organes subsidiaires de l'Assemblée désignés dans la lettre du Président du Comité des conférences, en date du 7 septembre 2016²², à se réunir durant la partie principale de la soixante et onzième session de l'Assemblée.

À sa 57^e séance plénière, le 8 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Comité des conférences²³, a décidé d'autoriser le Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement à se réunir pendant la partie principale de la soixante et onzième session de l'Assemblée.

71/502. Organisation de la soixante et onzième session

À sa 2^e séance plénière, le 16 septembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport²⁴, a adopté plusieurs dispositions concernant l'organisation de la soixante et onzième session.

À sa 48^e séance plénière, le 21 novembre 2016, l'Assemblée générale, à la demande du Président de la Deuxième Commission, a décidé de prolonger les travaux de la Commission jusqu'au mercredi 30 novembre 2016.

À sa 50^e séance plénière, le 30 novembre 2016, l'Assemblée générale, à la demande du Président de la Deuxième Commission, a décidé de prolonger de nouveau les travaux de la Commission jusqu'au vendredi 9 décembre 2016.

À sa 51^e séance plénière, le 5 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président, a décidé de reporter du lundi 12 décembre au lundi 19 décembre 2016 la date de suspension des travaux de sa soixante et onzième session.

À la même séance, l'Assemblée générale, à la demande de la Présidente de la Cinquième Commission, a décidé de prolonger les travaux de la Commission jusqu'au vendredi 16 décembre 2016.

À sa 59^e séance plénière, le 9 décembre 2016, l'Assemblée générale, à la demande du Président de la Deuxième Commission, a décidé de prolonger de nouveau les travaux de la Commission jusqu'au mercredi 14 décembre 2016.

À sa 63^e séance plénière, le 15 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la proposition de son Président, a décidé de reporter de nouveau du lundi 19 décembre au vendredi 23 décembre 2016 la date de suspension des travaux de sa soixante et onzième session.

À la même séance, l'Assemblée générale, à la demande de la Présidente de la Cinquième Commission, a décidé de prolonger de nouveau les travaux de la Commission jusqu'au vendredi 23 décembre 2016.

71/503. Débat général de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale

À sa 2^e séance plénière, le 16 septembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport²⁵, et notant qu'en application de sa résolution 57/301 du 13 mars 2003, le débat

²² [A/71/382](#).

²³ [A/71/382/Add.1](#).

²⁴ [A/71/250](#), par. 3 à 63.

²⁵ *Ibid.*, par. 26.

général commencerait le mardi 20 septembre 2016, a décidé que celui-ci se poursuivrait le samedi 24 septembre 2016, afin qu'un maximum d'intervenants puissent prendre la parole cette semaine-là.

71/504. Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

À sa 2^e séance plénière, le 16 septembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport²⁶, a adopté l'ordre du jour²⁷ et la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour²⁸ pour la soixante et onzième session.

À la même séance, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport²⁹, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante et onzième session la question intitulée « Question de l'île comorienne de Mayotte », sous le titre B (Maintien de la paix et de la sécurité internationales), étant entendu que l'Assemblée ne l'examinerait pas.

À la même séance également, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport³⁰, a décidé de reporter l'examen de la question intitulée « Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-douzième session.

À la même séance également, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport³¹, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante et onzième session la question intitulée « Demande d'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur les effets juridiques de la séparation de l'archipel des Chagos de Maurice en 1965 », sous le titre F (Promotion de la justice et du droit international), étant entendu que l'Assemblée n'examinerait pas ce point avant juin 2017 et qu'à compter de cette date elle ne l'examinerait que sur notification d'un État Membre.

À sa 35^e séance plénière, le 27 octobre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation formulée par le Bureau dans son deuxième rapport³², a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante et onzième session une question additionnelle intitulée « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Banque centraméricaine d'intégration économique », en tant que point 174 de l'ordre du jour, sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions), et de la renvoyer à la Sixième Commission.

À sa 68^e séance plénière, le 23 décembre 2016, l'Assemblée générale a décidé d'examiner directement en séance plénière le point 20 de l'ordre du jour, intitulé « Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) », sous le titre A (Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions issues des récentes conférences des Nations Unies) et de procéder sans délai à l'examen d'un projet de résolution³³.

71/505. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation

À sa 24^e séance plénière, le 5 octobre 2016, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation³⁴.

²⁶ Ibid., par. 64 à 91.

²⁷ [A/71/251](#).

²⁸ [A/71/252](#).

²⁹ [A/71/250](#), par. 70.

³⁰ Ibid., par. 71.

³¹ Ibid., par. 73.

³² [A/71/250/Add.1](#).

³³ [A/71/L.23](#).

³⁴ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et onzième session, Supplément n° 1 (A/71/1)*.

71/506. Documentation pour l'élection des membres de la Commission du droit international

À sa 25^e séance plénière, le 6 octobre 2016, l'Assemblée générale a décidé de demander au Secrétaire général de faire publier une liste récapitulative des candidats pour l'élection des membres de la Commission du droit international, prévue pour le jeudi 3 novembre 2016, en intégrant les nouvelles informations reçues après la date limite du 1^{er} juin 2016 pour le dépôt des candidatures³⁵.

71/507. Rapport du Conseil économique et social

À sa 26^e séance plénière, le 10 octobre 2016, l'Assemblée générale a pris note du rapport du Conseil économique et social³⁶.

71/508. Séance commémorative de l'Assemblée générale à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'adoption du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

À sa 30^e séance plénière, le 19 octobre 2016, l'Assemblée générale a décidé, sans créer de précédent, d'inviter M. Zeid Ra'ad Al Hussein, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M. Fabián Omar Salvioli, Président du Comité des droits de l'homme, et M. Waleed Sadi, Président du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, à faire une déclaration à la séance commémorative de l'Assemblée à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'adoption du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

71/509. Rapport de la Cour internationale de Justice

À sa 35^e séance plénière, le 27 octobre 2016, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Cour internationale de Justice³⁷.

71/510. Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

À sa 44^e séance plénière, le 9 novembre 2016, l'Assemblée générale a pris note du vingt-troisième rapport annuel du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991³⁸.

71/511. Rapport du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux

À sa 44^e séance plénière, le 9 novembre 2016, l'Assemblée générale a pris note du quatrième rapport annuel du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux³⁹.

71/547. Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante et onzième session

À sa 68^e séance plénière, le 23 décembre 2016, l'Assemblée générale a décidé que, mis à part les questions d'organisation et les points de l'ordre du jour qu'elle aurait à examiner en application de son Règlement intérieur, les points ci-après restaient à l'examen pendant sa soixante et onzième session :

Point 9. Rapport du Conseil économique et social

Point 10. Mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et des déclarations politiques sur le VIH/sida

³⁵ Voir [A/71/437](#) et Corr.1.

³⁶ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et onzième session, Supplément n° 3 (A/71/3)*.

³⁷ *Ibid.*, Supplément n° 4 (A/71/4).

³⁸ [A/71/263-S/2016/670](#).

³⁹ [A/71/262-S/2016/669](#).

- Point 11. Le sport au service du développement et de la paix
- Point 12. 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique
- Point 13. Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes
- Point 14. Culture de paix
- Point 15. Le rôle des Nations Unies dans la promotion d'un nouvel ordre mondial humain
- Point 19. Développement durable :
 - h) Harmonie avec la nature
- Point 20. Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
- Point 28. Rapport du Conseil de sécurité
- Point 29. Rapport de la Commission de consolidation de la paix
- Point 30. Les diamants, facteur de conflits
- Point 31. Prévention des conflits armés
- Point 32. Conflits prolongés dans la région du Groupe GUAM et leurs incidences sur la paix et la sécurité internationales et sur le développement
- Point 33. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud
- Point 34. La situation au Moyen-Orient
- Point 35. Question de Palestine
- Point 37. La situation dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan
- Point 38. Question de l'île comorienne de Mayotte
- Point 40. La situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement
- Point 41. Question de Chypre
- Point 42. Agression armée contre la République démocratique du Congo
- Point 43. Question des îles Falkland (Malvinas)
- Point 44. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti
- Point 45. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales
- Point 46. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït
- Point 51. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects
- Point 61. Consolidation et pérennisation de la paix
- Point 62. Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international :
 - a) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international
 - b) Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique

- Point 65. Droits des peuples autochtones :
- a) Droits des peuples autochtones
- Point 66. Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée
- Point 68. Promotion et protection des droits de l'homme :
- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales
- Point 69. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale :
- a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies
 - b) Assistance au peuple palestinien
 - c) Assistance économique spéciale à certains pays et à certaines régions
 - d) Renforcement de la coopération internationale et coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl
- Point 73. Les océans et le droit de la mer :
- a) Les océans et le droit de la mer
- Point 87. Demande d'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur les effets juridiques de la séparation de l'archipel des Chagos de Maurice en 1965
- Point 110. Rapport du Secrétaire général sur le Fonds pour la consolidation de la paix
- Point 111. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies
- Point 112. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux
- a) Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité
 - b) Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social
- Point 114. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
- a) Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination
- Point 115. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :
- b) Nomination de membres du Comité des contributions
 - g) Nomination de membres du Comité des conférences
 - h) Nomination de membres du Corps commun d'inspection
 - i) Nomination de membres du Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables
 - j) Confirmation de la nomination de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement
 - k) Confirmation de la nomination du Secrétaire général de la CNUCED
- Point 116. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies
- Point 117. Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire
- Point 118. La Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies

- Point 119. Commémoration de l'abolition de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves
- Point 120. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies
- Point 121. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
- Point 122. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et autres questions connexes ayant trait au Conseil de sécurité
- Point 123. Renforcement du système des Nations Unies
- Point 124. Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions
- Point 125. Multilinguisme
- Point 126. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres :
- b)* Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la coopération islamique
 - c)* Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique
 - e)* Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain et caribéen
 - f)* Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des États américains
 - g)* Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
 - h)* Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des Caraïbes
 - j)* Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale de la Francophonie
 - k)* Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires
 - m)* Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale
 - p)* Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté de développement de l'Afrique australe
 - q)* Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique
 - s)* Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique eurasiennne
 - t)* Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des pays de langue portugaise
 - z)* Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale pour les migrations
- Point 127. Santé mondiale et politique étrangère
- Point 128. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
- Point 129. Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux
- Point 130. Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient
- Point 131. Sensibilisation de l'opinion mondiale au drame des migrants en situation irrégulière, en particulier les demandeurs d'asile syriens, dans le bassin méditerranéen

Décisions

- Point 132. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes
- Point 133. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies
- Point 134. Budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017
- Point 135. Planification des programmes
- Point 136. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies
- Point 137. Plan des conférences
- Point 138. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies
- Point 139. Gestion des ressources humaines
- Point 140. Corps commun d'inspection
- Point 141. Régime commun des Nations Unies
- Point 142. Régime des pensions des Nations Unies
- Point 143. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique
- Point 144. Rapport d'activité du Bureau des services de contrôle interne
- Point 145. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
- Point 146. Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994
- Point 147. Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991
- Point 148. Financement du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux
- Point 149. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
- Point 150. Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei
- Point 151. Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
- Point 152. Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
- Point 153. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
- Point 154. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
- Point 155. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental
- Point 156. Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
- Point 157. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
- Point 158. Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria
- Point 159. Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
- Point 160. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient
- Point 161. Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud

Point 162. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Point 163. Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour

Point 164. Financement des activités découlant de la résolution [1863 \(2009\)](#) du Conseil de sécurité

2. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Première Commission

71/512. Réduction des budgets militaires

À sa 51^e séance plénière, le 5 décembre 2016, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Première Commission⁴⁰.

71/513. Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est

À sa 51^e séance plénière, le 5 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission⁴¹, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-treizième session la question intitulée « Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est ».

71/514. Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement

À sa 51^e séance plénière, le 5 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission⁴², a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-douzième session la question intitulée « Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement ».

71/515. Nouvelles mesures dans le domaine du désarmement pour éviter une course aux armements au fond des mers et des océans et dans leur sous-sol

À sa 51^e séance plénière, le 5 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission⁴³, a décidé qu'à l'avenir, le Secrétaire général ne lui présentera le rapport triennal demandé au paragraphe 8 de la résolution [44/116 O](#) du 15 décembre 1989 que si elle en décide ainsi.

71/516. Missiles

À sa 51^e séance plénière, le 5 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission⁴³, rappelant ses résolutions [54/54 F](#) du 1^{er} décembre 1999, [55/33 A](#) du 20 novembre 2000, [56/24 B](#) du 29 novembre 2001, [57/71](#) du 22 novembre 2002, [58/37](#) du 8 décembre 2003, [59/67](#) du 3 décembre 2004, [61/59](#) du 6 décembre 2006 et [63/55](#) du 2 décembre 2008, ainsi que ses décisions 60/515 du 8 décembre 2005, 62/514 du 5 décembre 2007, 65/517 du 8 décembre 2010, 66/516 du 2 décembre 2011, 67/516 du 3 décembre 2012, 68/517 du 5 décembre 2013 et 69/517 du 2 décembre 2014, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-treizième session la question intitulée « Missiles ».

71/517. Groupe de travail à composition non limitée sur la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement

À sa 51^e séance plénière, le 5 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission⁴³, rappelant sa résolution [65/66](#) du 8 décembre 2010 et ses décisions 67/518 du 3 décembre 2012, 69/518 du 2 décembre 2014 et 70/551 du 23 décembre 2015, à la suite d'un vote enregistré de 179 contre zéro, avec

⁴⁰ [A/71/441](#).

⁴¹ [A/71/444](#), par. 7.

⁴² [A/71/449](#), par. 7.

⁴³ [A/71/450](#), par. 113.

5 abstentions⁴⁴, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-douzième session, au titre de la question intitulée « Désarmement général et complet », la question subsidiaire intitulée « Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement ».

71/518. Programme de travail et calendrier provisoires de la Première Commission pour 2017

À sa 51^e séance plénière, le 5 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission⁴⁵, a approuvé le programme de travail et le calendrier provisoires de la Commission pour 2017, qui sont joints en annexe au rapport de la Commission⁴⁶.

71/519. Planification des programmes (Première Commission)

À sa 51^e séance plénière, le 5 décembre 2016, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Première Commission⁴⁷.

3. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

71/520. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects

À sa 53^e séance plénière, le 6 décembre 2016, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁴⁸.

71/521. Question de Gibraltar

À sa 53^e séance plénière, le 6 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁴⁹, rappelant sa décision 70/520 du 9 décembre 2015 :

a) A demandé instamment aux Gouvernements de l'Espagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord d'apporter, dans le prolongement de la Déclaration de Bruxelles du 27 novembre 1984, une

⁴⁴ Les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour : Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Tchèque, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

Ont voté contre : Néant

Se sont abstenus : Australie, États-Unis d'Amérique, France, Israël, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

⁴⁵ A/71/458, par. 5.

⁴⁶ A/71/458.

⁴⁷ A/71/459.

⁴⁸ A/71/495.

⁴⁹ A/71/502, par. 42.

solution définitive à la question de Gibraltar, compte tenu des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et des principes applicables et dans l'esprit de la Charte des Nations Unies, tout en tenant compte des intérêts et des aspirations de Gibraltar, qui sont considérés comme légitimes au regard du droit international ;

b) A pris note de la position de l'Espagne sur cette question et en particulier de la proposition espagnole d'ouverture de nouvelles discussions sur la base de la Déclaration de Bruxelles, ainsi que de l'offre de régime de cosouveraineté faite par l'Espagne devant la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation ;

c) A pris note de la position du Royaume-Uni sur cette question, à savoir l'engagement de ne jamais conclure d'arrangements aux termes desquels la population de Gibraltar passerait, contre sa volonté librement et démocratiquement exprimée, sous la souveraineté d'un autre État, ni engager de négociations sur la souveraineté auxquelles cette population est opposée ;

d) A noté que le Royaume-Uni souhaite conserver le Forum tripartite de dialogue sur Gibraltar ;

e) A noté que l'Espagne considère que le Forum tripartite de dialogue n'existe plus et qu'il doit être remplacé par un nouveau mécanisme de coopération locale au sein duquel les habitants du Campo de Gibraltar et de Gibraltar seraient représentés ;

f) A engagé le Royaume-Uni et l'Espagne à entamer un dialogue constructif et dynamique avec toutes les parties concernées et compétentes afin de trouver des solutions communes et de progresser sur les questions d'intérêt mutuel.

71/522. Projet de programme de travail et de calendrier de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pour la soixante-douzième session de l'Assemblée générale

À sa 53^e séance plénière, le 6 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁵⁰, a approuvé le projet de programme de travail et de calendrier de la Quatrième Commission pour la soixante-douzième session de l'Assemblée, tel qu'il figure dans le rapport de la Quatrième Commission⁵¹.

71/523. Planification des programmes [Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)]

À sa 53^e séance plénière, le 6 décembre 2016, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)⁵².

4. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Deuxième Commission

71/540. Mondialisation et interdépendance

À sa 66^e séance plénière, le 21 décembre 2016, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁵³.

71/541. Groupes de pays en situation particulière

À sa 66^e séance plénière, le 21 décembre 2016, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁵⁴.

⁵⁰ [A/71/503](#), par. 5.

⁵¹ [A/71/503](#).

⁵² [A/71/504](#).

⁵³ [A/71/465/Add.1](#).

⁵⁴ [A/71/466](#).

71/542. Activités opérationnelles de développement

À sa 66^e séance plénière, le 21 décembre 2016, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁵⁵.

71/543. Programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-douzième session de l'Assemblée générale

À sa 66^e séance plénière, le 21 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission⁵⁶, a approuvé le programme de travail de la Commission pour sa soixante-douzième session, comme suit :

- Point 1. Les technologies de l'information et des communications au service du développement
- Point 2. Questions de politique macroéconomique :
- a) Commerce international et développement
 - b) Système financier international et développement
 - c) Soutenabilité de la dette extérieure et développement
 - d) Produits de base
 - e) Amélioration de l'accès aux services financiers pour le développement durable
 - f) Promotion de la coopération internationale dans la lutte contre les flux financiers illicites afin de favoriser le développement durable
- Point 3. Suivi et mise en œuvre des textes issus des conférences internationales sur le financement du développement
- Point 4. Développement durable :
- a) Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable
 - b) Suivi et application des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement
 - c) Réduction des risques de catastrophe
 - d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures
 - e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
 - f) Convention sur la diversité biologique
 - g) Harmonie avec la nature
 - h) Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable
 - i) Lutte contre les tempêtes de sable et de poussière
 - j) Éducation au service du développement durable
- Point 5. Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

⁵⁵ [A/71/468](#).

⁵⁶ [A/71/471](#), par. 5.

- Point 6. Mondialisation et interdépendance :
- a) Rôle des Nations Unies dans la promotion du développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance
 - b) Science, technologie et innovation au service du développement
 - c) Culture et développement durable
 - d) Coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire
- Point 7. Groupes de pays en situation particulière :
- a) Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
 - b) Suivi de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral
- Point 8. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement :
- a) Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)
 - b) Participation des femmes au développement
 - c) Mise en valeur des ressources humaines
- Point 9. Activités opérationnelles de développement :
- a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
 - b) Coopération Sud-Sud pour le développement
- Point 10. Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition
- Point 11. Vers des partenariats mondiaux
- Point 12. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles

71/544. Planification des programmes (Deuxième Commission)

À sa 66^e séance plénière, le 21 décembre 2016, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission⁵⁷.

**5. Décisions adoptées sur la base des rapports
de la Troisième Commission**

71/530. Document examiné par l'Assemblée générale au titre de la question du développement social

À sa 65^e séance plénière, le 19 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁵⁸, a pris acte de la note du Secrétariat intitulée « Situation sociale dans le monde 2016 : ne pas faire de laissés-pour-compte, l'impératif du développement inclusif »⁵⁹, soumise au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Développement social ».

71/531. Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion de la femme

À sa 65^e séance plénière, le 19 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁶⁰, a pris acte des documents ci-après, présentés au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Promotion de la femme » :

- a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes sur ses soixante et unième, soixante-deuxième et soixante-troisième sessions⁶¹ ;

⁵⁷ A/71/472.

⁵⁸ A/71/476, par. 28.

⁵⁹ A/71/188.

⁶⁰ A/71/477, par. 35.

⁶¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et onzième session, Supplément n° 38 (A/71/38).

b) Rapport du Secrétaire général sur l'intensification de l'action mondiale visant à éliminer les mutilations génitales féminines⁶² ;

c) Rapport du Secrétaire général sur l'intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles⁶³ ;

d) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences⁶⁴ .

71/532. Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'enfant

À sa 65^e séance plénière, le 19 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁶⁵, a pris acte des rapports ci-après, présentés au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Promotion et protection des droits de l'enfant » :

a) Rapport du Comité des droits de l'enfant⁶⁶ ;

b) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant⁶⁷ ;

c) Rapport du Secrétaire général sur la collaboration en matière de protection de l'enfance au sein du système des Nations Unies⁶⁸ .

71/533. Document examiné par l'Assemblée générale au titre de la question relative aux droits des peuples autochtones

À sa 65^e séance plénière, le 19 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁶⁹, a pris acte de la note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les peuples autochtones⁷⁰, présenté au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Droits des peuples autochtones ».

71/534. Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de l'élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

À sa 65^e séance plénière, le 19 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁷¹, a pris note des documents ci-après, présentés au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée » :

a) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée⁷² ;

b) Note du Secrétariat sur les derniers faits nouveaux concernant le groupe d'éminents experts indépendants sur la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban⁷³ .

⁶² [A/71/209](#).

⁶³ [A/71/219](#).

⁶⁴ [A/71/398](#).

⁶⁵ [A/71/480](#), par. 30.

⁶⁶ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et onzième session, Supplément n° 41 (A/71/41)*.

⁶⁷ [A/71/413](#).

⁶⁸ [A/71/277](#).

⁶⁹ [A/71/481](#), par. 13.

⁷⁰ [A/71/228](#).

⁷¹ [A/71/482](#), par. 25.

⁷² [A/71/301](#).

⁷³ [A/71/288](#).

71/535. Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme

À sa 65^e séance plénière, le 19 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission⁷⁴, a pris note des documents ci-après, présentés au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Promotion et protection des droits de l'homme » :

Au titre de l'alinéa a :

a) Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage⁷⁵ ;

b) Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture⁷⁶ ;

c) Note du Secrétariat concernant le rapport du Secrétaire général sur le Fonds spécial créé par le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants⁷⁷ ;

d) Note du Secrétaire général transmettant le rapport des présidents des organes conventionnels des droits de l'homme sur les travaux de leur vingt-huitième réunion⁷⁸ ;

Au titre de l'alinéa b :

a) Rapport du Comité des disparitions forcées sur les travaux de ses neuvième et dixième sessions⁷⁹ ;

b) Rapport du Secrétaire général sur la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées⁸⁰ ;

c) Rapport du Secrétaire général sur la promotion et la protection des droits de l'homme, y compris les moyens de promouvoir les droits de l'homme des migrants⁸¹ ;

d) Rapport du Secrétaire général sur les personnes disparues⁸² ;

e) Rapport du Secrétaire général intitulé « Vers la pleine réalisation de l'objectif d'une Organisation des Nations Unies accessible et inclusive pour les personnes handicapées »⁸³ ;

f) Note du Secrétariat sur le rapport du Secrétaire général sur le droit au développement⁸⁴ ;

g) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur les questions relatives aux minorités⁸⁵ ;

⁷⁴ [A/71/484](#), par. 5.

⁷⁵ [A/71/272](#).

⁷⁶ [A/71/289](#).

⁷⁷ [A/71/268](#).

⁷⁸ [A/71/270](#).

⁷⁹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et onzième session, Supplément n° 56 (A/71/56)*.

⁸⁰ [A/71/278](#).

⁸¹ [A/71/284](#).

⁸² [A/71/299](#) et Corr.1.

⁸³ [A/71/344](#) et Corr.1.

⁸⁴ [A/71/319](#).

⁸⁵ [A/71/254](#).

- h)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Experte indépendante sur l'exercice des droits de l'homme par les personnes atteintes d'albinisme⁸⁶ ;
- i)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays⁸⁷ ;
- j)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Experte indépendante sur les droits de l'homme et la solidarité internationale⁸⁸ ;
- k)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme⁸⁹ ;
- l)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants⁹⁰ ;
- m)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises⁹¹ ;
- n)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement⁹² ;
- o)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible⁹³ ;
- p)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Expert indépendant chargé d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels⁹⁴ ;
- q)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination dans ce contexte⁹⁵ ;
- r)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées⁹⁶ ;
- s)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels⁹⁷ ;
- t)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats⁹⁸ ;
- u)* Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation⁹⁹ ;

⁸⁶ [A/71/255](#).

⁸⁷ [A/71/279](#).

⁸⁸ [A/71/280](#).

⁸⁹ [A/71/281](#).

⁹⁰ [A/71/285](#).

⁹¹ [A/71/291](#).

⁹² [A/71/302](#).

⁹³ [A/71/304](#).

⁹⁴ [A/71/305](#).

⁹⁵ [A/71/310](#).

⁹⁶ [A/71/314](#).

⁹⁷ [A/71/317](#).

⁹⁸ [A/71/348](#).

⁹⁹ [A/71/358](#).

v) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste¹⁰⁰ ;

w) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association¹⁰¹ ;

x) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition¹⁰² ;

Au titre de l'alinéa c :

a) Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar¹⁰³ ;

b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme au Myanmar¹⁰⁴ ;

c) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Bélarus¹⁰⁵ ;

d) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967¹⁰⁶ ;

Au titre de l'alinéa d :

Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme¹⁰⁷.

71/536. Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

À sa 65^e séance plénière, le 19 décembre 2016, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission¹⁰⁸.

71/537. Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la prévention du crime et de la justice pénale

À sa 65^e séance plénière, le 19 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹⁰⁹, a pris note des documents ci-après, présentés au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Prévention du crime et justice pénale » :

a) Rapport du Secrétaire général sur la suite à donner au treizième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et préparatifs du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale¹¹⁰ ;

b) Rapport du Secrétaire général sur l'assistance technique en vue de l'application des conventions et protocoles internationaux relatifs au terrorisme¹¹¹ ;

c) Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la coordination de l'action contre la traite des personnes¹¹².

¹⁰⁰ A/71/384.

¹⁰¹ A/71/385.

¹⁰² A/71/567.

¹⁰³ A/71/308.

¹⁰⁴ A/71/361.

¹⁰⁵ A/71/394.

¹⁰⁶ A/71/554.

¹⁰⁷ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et onzième session, Supplément n° 36 (A/71/36).

¹⁰⁸ A/71/484/Add.4.

¹⁰⁹ A/71/485, par. 25.

¹¹⁰ A/71/94.

¹¹¹ A/71/96.

¹¹² A/71/119.

71/538. Programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-douzième session de l'Assemblée générale

À sa 65^e séance plénière, le 19 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission¹¹³, a approuvé le programme de travail de la Commission pour sa soixante-douzième session, comme suit :

- Point 1. Développement social :
- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale
 - b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille
- Point 2. Prévention du crime et justice pénale
- Point 3. Contrôle international des drogues
- Point 4. Promotion de la femme :
- a) Promotion de la femme
 - b) Suite donnée aux textes issus de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale
- Point 5. Promotion et protection des droits de l'enfant :
- a) Promotion et protection des droits de l'enfant
 - b) Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants
- Point 6. Droits des peuples autochtones :
- a) Droits des peuples autochtones
 - b) Suite donnée au document final de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale, dite Conférence mondiale sur les peuples autochtones
- Point 7. Promotion et protection des droits de l'homme :
- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme
 - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales
 - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux
 - d) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne
- Point 8. Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée :
- a) Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée
 - b) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban
- Point 9. Droit des peuples à l'autodétermination
- Point 10. Rapport du Conseil des droits de l'homme
- Point 11. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires
- Point 12. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

¹¹³ A/71/487, par. 5.

71/539. Planification des programmes (Troisième Commission)

À sa 65^e séance plénière, le 19 décembre 2016, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission¹¹⁴.

6. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Cinquième Commission

71/545. Bureau des Nations Unies pour les partenariats

À sa 68^e séance plénière, le 23 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹¹⁵, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur le Bureau des Nations Unies pour les partenariats¹¹⁶.

71/546. Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure

À sa 68^e séance plénière, le 23 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission¹¹⁷,

Section A

A décidé de reporter à la première partie de la reprise de sa soixante et onzième session l'examen des documents suivants :

Point 134

Budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017

Système des coordonnateurs résidents

Rapport du Secrétaire général sur la contribution proposée du Secrétariat au mécanisme de partage des coûts du système des coordonnateurs résidents¹¹⁸

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹¹⁹

Examen de l'utilisation du fonds de réserve

Rapport du Secrétaire général sur l'examen de l'utilisation du fonds de réserve¹²⁰

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹²¹

Section B

A décidé de reporter à la deuxième partie de la reprise de sa soixante et onzième session l'examen des documents suivants :

Point 149

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

Rapport du Secrétaire général sur la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles¹²²

¹¹⁴ A/71/488.

¹¹⁵ A/71/716, par. 66.

¹¹⁶ A/71/159.

¹¹⁷ A/71/717, par. 9.

¹¹⁸ A/70/703.

¹¹⁹ A/70/7/Add.48.

¹²⁰ A/70/395.

¹²¹ A/70/7/Add.7.

¹²² A/71/97.

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'enquête externe indépendant sur l'exploitation et les atteintes sexuelles commises par les forces internationales de maintien de la paix en République centrafricaine¹²³

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles¹²⁴

Section C

A décidé de reporter à la partie principale de sa soixante-douzième session l'examen des documents suivants :

Point 134

Budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017

Plan-cadre d'équipement

Quatorzième rapport annuel du Secrétaire général sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement¹²⁵

Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur le plan-cadre d'équipement¹²⁶

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur le plan-cadre d'équipement pour l'année terminée le 31 décembre 2015¹²⁷

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le quatorzième rapport annuel du Secrétaire général sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement¹²⁸

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur l'examen des modalités de financement et de soutien des missions politiques spéciales¹²⁹

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹³⁰

Modalités de fonctionnement et conditions d'emploi en vigueur au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Note du Secrétaire général sur les modalités de fonctionnement et les conditions d'emploi en vigueur au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹³¹

Restructuration de la présence du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme dans les régions

Rapport du Secrétaire général intitulé « Projet de restructuration de la présence du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme dans les régions : pour une mise en œuvre plus efficace et plus rationnelle de la résolution 48/141 de l'Assemblée générale »¹³²

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹³³

¹²³ A/71/99.

¹²⁴ A/71/643.

¹²⁵ A/71/309.

¹²⁶ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et onzième session, Supplément n° 5, vol. V [A/71/5 (Vol. V)].

¹²⁷ A/71/331.

¹²⁸ A/71/541.

¹²⁹ A/66/340.

¹³⁰ A/66/7/Add.21.

¹³¹ A/70/544.

¹³² A/71/218 et Corr.1.

¹³³ A/71/584.

Point 143

Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique

Note du Secrétaire général transmettant le rapport statistique du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur la situation budgétaire et financière des entités du système des Nations Unies¹³⁴

7. Décisions adoptées sur la base des rapports de la Sixième Commission

71/524. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turcique

À sa 62^e séance plénière, le 13 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission¹³⁵, a décidé de reporter à sa soixante-douzième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée au Conseil de coopération des États de langue turcique.

71/525. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasienne

À sa 62^e séance plénière, le 13 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission¹³⁶, a décidé de reporter à sa soixante-douzième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée à l'Union économique eurasienne.

71/526. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté des démocraties

À sa 62^e séance plénière, le 13 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission¹³⁷, a décidé de reporter à sa soixante-douzième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée à la Communauté des démocraties.

71/527. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Conférence internationale des partis politiques asiatiques

À sa 62^e séance plénière, le 13 décembre 2016, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Sixième Commission¹³⁸.

71/528. Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-douzième session de l'Assemblée générale

À sa 62^e séance plénière, le 13 décembre 2016, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission¹³⁹, a pris note du fait que la Commission avait décidé d'adopter pour la soixante-douzième session de l'Assemblée le programme de travail provisoire ci-après, tel que proposé par le Bureau :

Programme de travail provisoire

2 octobre	Organisation des travaux de la Sixième Commission
2 au 4 octobre	Mesures visant à éliminer le terrorisme international
4 et 5 octobre	L'état de droit aux niveaux national et international

¹³⁴ [A/71/583](#).

¹³⁵ [A/71/523](#), par. 8.

¹³⁶ [A/71/524](#), par. 8.

¹³⁷ [A/71/525](#), par. 8.

¹³⁸ [A/71/526](#).

¹³⁹ [A/71/519](#), par. 6.

Décisions

6 octobre	Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies
9 octobre	Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa cinquantième session Demande(s) d'admission au statut d'observateur
9 et 10 octobre	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
10 octobre	Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation
10 et 11 octobre	Portée et application du principe de compétence universelle
12 octobre	Expulsion des étrangers
13 octobre	Responsabilité des organisations internationales
16 octobre	Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international
20 octobre	Effets des conflits armés sur les traités
23 au 27 et 31 octobre et 1 ^{er} novembre	Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante-neuvième session
2 novembre	Rapport du Comité des relations avec le pays hôte
6 novembre	Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
10 novembre	Planification des programmes Élection des bureaux des grandes commissions
6, 17 et 18 octobre	Journées réservées

71/529. Planification des programmes (Sixième Commission)

À sa 62^e séance plénière, le 13 décembre 2016, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Sixième Commission¹⁴⁰.

¹⁴⁰ [A/71/520](#).

Annexe

Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
71/401.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs	3, <i>a</i>	1 ^{re}	13 septembre 2016	4
71/402.	Élection des présidents des grandes commissions de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session	5	23 ^e	3 octobre 2016	4
71/403.	Élection de quatorze membres du Conseil des droits de l'homme	114, <i>d</i>	36 ^e	28 octobre 2016	4
71/404.	Élection de membres de la Commission du droit international	114, <i>b</i>	40 ^e	3 novembre 2016	4
71/405.	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	115, <i>a</i>	45 ^e	10 novembre 2016	5
71/406.	Nomination de membres du Comité des contributions	115, <i>b</i>	45 ^e 68 ^e	10 novembre 2016 23 décembre 2016	6
71/407.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements	115, <i>c</i>	45 ^e	10 novembre 2016	6
71/408.	Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale	115, <i>d</i>	45 ^e	10 novembre 2016	7
71/409.	Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	115, <i>e</i>	45 ^e 48 ^e	10 novembre 2016 21 novembre 2016	7
71/410.	Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies	115, <i>f</i>	45 ^e	10 novembre 2016	7
71/411.	Nomination de membres du Comité des conférences	115, <i>g</i>	45 ^e	10 novembre 2016	8
71/412.	Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social	112, <i>b</i>	45 ^e	10 novembre 2016	8
71/413.	Nomination de membres du Corps commun d'inspection	115, <i>h</i>	48 ^e	21 novembre 2016	8
71/414.	Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination	114, <i>a</i>	61 ^e	12 décembre 2016	9
71/415.	Élection de cinq membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix	114, <i>c</i>	63 ^e	15 décembre 2016	9
71/416.	Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	128	68 ^e	23 décembre 2016	10
71/417.	Nomination des juges du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies	115, <i>l</i>	68 ^e	23 décembre 2016	11
71/501.	Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la soixante et onzième session	7	1 ^{re} 57 ^e	13 septembre 2016 8 décembre 2016	12
71/502.	Organisation de la soixante et onzième session	7	2 ^e 48 ^e 50 ^e 51 ^e 59 ^e 63 ^e	16 septembre 2016 21 novembre 2016 30 novembre 2016 5 décembre 2016 9 décembre 2016 15 décembre 2016	12

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
71/503.	Débat général de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale	7	2 ^e	16 septembre 2016	12
71/504.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour	7	2 ^e 35 ^e 68 ^e	16 septembre 2016 27 octobre 2016 23 décembre 2016	13
71/505.	Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation	109	24 ^e	5 octobre 2016	13
71/506.	Documentation pour l'élection des membres de la Commission du droit international	7	25 ^e	6 octobre 2016	14
71/507.	Rapport du Conseil économique et social	9	26 ^e	10 octobre 2016	14
71/508.	Séance commémorative de l'Assemblée générale à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'adoption du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	68, a	30 ^e	19 octobre 2016	14
71/509.	Rapport de la Cour internationale de Justice	70	35 ^e	27 octobre 2016	14
71/510.	Rapport du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991	71	44 ^e	9 novembre 2016	14
71/511.	Rapport du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux	129	44 ^e	9 novembre 2016	14
71/512.	Réduction des budgets militaires	89	51 ^e	5 décembre 2016	19
71/513.	Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est	92	51 ^e	5 décembre 2016	19
71/514.	Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement	97	51 ^e	5 décembre 2016	19
71/515.	Nouvelles mesures dans le domaine du désarmement pour éviter une course aux armements au fond des mers et des océans et dans leur sous-sol	98, b	51 ^e	5 décembre 2016	19
71/516.	Missiles	98, w	51 ^e	5 décembre 2016	19
71/517.	Groupe de travail à composition non limitée sur la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement	98, i	51 ^e	5 décembre 2016	19
71/518.	Programme de travail et calendrier provisoires de la Première Commission pour 2017	121	51 ^e	5 décembre 2016	20
71/519.	Planification des programmes (Première Commission)	135	51 ^e	5 décembre 2016	20
71/520.	Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects	51	53 ^e	6 décembre 2016	20
71/521.	Question de Gibraltar	58	53 ^e	6 décembre 2016	20
71/522.	Projet de programme de travail et de calendrier de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pour la soixante-douzième session de l'Assemblée générale	121	53 ^e	6 décembre 2016	21

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
71/523.	Planification des programmes [Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)]	135	53 ^e	6 décembre 2016	21
71/524.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil de coopération des États de langue turcique	166	62 ^e	13 décembre 2016	31
71/525.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasiennne	167	62 ^e	13 décembre 2016	31
71/526.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté des démocraties	168	62 ^e	13 décembre 2016	31
71/527.	Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Conférence internationale des partis politiques asiatiques	169	62 ^e	13 décembre 2016	31
71/528.	Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-douzième session de l'Assemblée générale	121	62 ^e	13 décembre 2016	31
71/529.	Planification des programmes (Sixième Commission)	135	62 ^e	13 décembre 2016	32
71/530.	Document examiné par l'Assemblée générale au titre de la question du développement social	26	65 ^e	19 décembre 2016	23
71/531.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion de la femme	27	65 ^e	19 décembre 2016	23
71/532.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'enfant	64	65 ^e	19 décembre 2016	24
71/533.	Document examiné par l'Assemblée générale au titre de la question relative aux droits des peuples autochtones	65	65 ^e	19 décembre 2016	24
71/534.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de l'élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée	66	65 ^e	19 décembre 2016	24
71/535.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme	68	65 ^e	19 décembre 2016	25
71/536.	Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne	68, <i>d</i>	65 ^e	19 décembre 2016	27
71/537.	Rapports examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la prévention du crime et de la justice pénale	106	65 ^e	19 décembre 2016	27
71/538.	Programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-douzième session de l'Assemblée générale	121	65 ^e	19 décembre 2016	28
71/539.	Planification des programmes (Troisième Commission)	135	65 ^e	19 décembre 2016	29
71/540.	Mondialisation et interdépendance	21, <i>a</i>	66 ^e	21 décembre 2016	21
71/541.	Groupes de pays en situation particulière	22	66 ^e	21 décembre 2016	21
71/542.	Activités opérationnelles de développement	24	66 ^e	21 décembre 2016	22
71/543.	Programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-douzième session de l'Assemblée générale	121	66 ^e	21 décembre 2016	22

Annexe – Répertoire des décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Séance plénière</i>	<i>Date d'adoption</i>	<i>Page</i>
71/544.	Planification des programmes (Deuxième Commission)	135	66 ^e	21 décembre 2016	23
71/545.	Bureau des Nations Unies pour les partenariats	134	68 ^e	23 décembre 2016	29
71/546.	Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure	133	68 ^e	23 décembre 2016	29
71/547.	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa soixante et onzième session	7	68 ^e	23 décembre 2016	14